

# Feuillets de la Wallonie

## Wallonie 2020

*Une réflexion prospective citoyenne  
sur le devenir de la Wallonie*



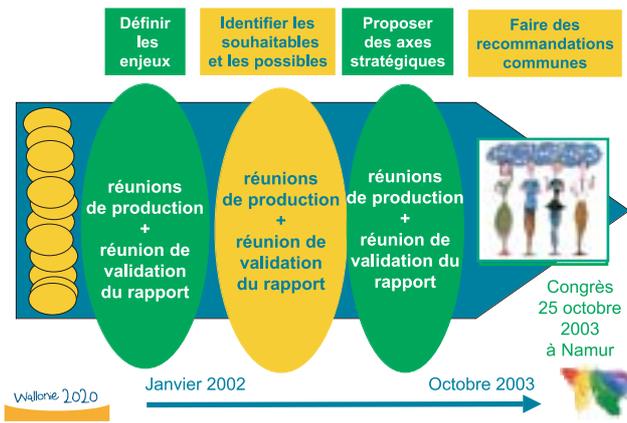
Illustration de Marcel Vandeveyer

## Rappel de la démarche

L'enjeu du cinquième congrès *La Wallonie au futur, Wallonie 2020, une offre de réflexion citoyenne* consiste à permettre aux citoyennes et aux citoyens de participer à l'élaboration de l'agenda politique ainsi que de façonner une intelligence collective, créative et critique.

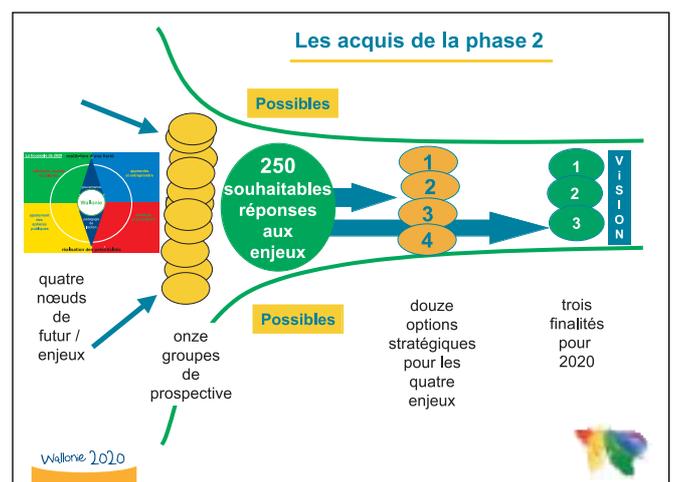
Lors de la première phase de la démarche (février - juillet 2002), quatorze groupes de travail associant des personnes issues d'horizons, d'âges et de milieux différents ont défini les enjeux pour la Wallonie à l'échéance 2020. Lors de la deuxième phase de la démarche (octobre 2002 - avril 2003), onze nouveaux groupes de travail ont eu pour tâche d'exprimer les futurs souhaitables et d'imaginer les futurs possibles pour la Wallonie. Six premiers groupes représentant une centaine de personnes ont été constitués en fonction de la disponibilité des participants de la première phase, rejoints par de nouveaux membres qui acceptaient de travailler sur base des quatre nœuds. Cinq autres groupes ont rassemblé une centaine de jeunes issus de trois établissements d'enseignement secondaire associés à la démarche : une classe de l'Institut Félicien Rops de Namur, trois classes de l'Athénée de Soumagne et une classe de l'Institut provincial d'Enseignement technique de Nivelles.

### L'organisation de la démarche



## Les résultats de la deuxième phase

La synthèse des rapports des onze groupes de travail a consisté à réorganiser l'ensemble des souhaitables exprimés sous la forme de trois réponses à chacun des quatre enjeux <sup>(1)</sup>.



## Enjeu 1. Solidarité, société et cultures

*Comment concilier la tendance à l'individualisme – qui pousse au délitement de la société mais qui, en même temps, rend nécessaire plus de société –, et l'intérêt général ?*

- 1.1. Reconnaître l'individu, sa diversité et son rôle d'acteur dans la société;
- 1.2. Créer un cadre et des lieux nouveaux d'implication politique des citoyens;
- 1.3. Prendre en compte le bien commun et l'intérêt général, du local au global.

## Enjeu 2. Apprendre et entreprendre

*L'inadéquation des processus d'apprentissage par rapport à l'évolution de la société pose les questions du développement, de la créativité, de l'autonomie, de la capacité d'entreprendre et d'être responsable.*

- 2.1. Libérer les initiatives et lever les contraintes structurelles;
- 2.2. Créer une éducation à la mesure de la société de la connaissance;
- 2.3. Introduire les entreprises à l'école et l'école dans les entreprises.

## Enjeu 3. Stratégie et pro-activité

*Comment concevoir une vision pro-active de son avenir sur le long terme ? Un projet collectif, fédérateur, pérenne et mobilisateur constitue une exigence. Sa conception et, par là, sa réalisation tardent.*

- 3.1. Changer de perspective : se voir loin, à l'échelle de l'Europe et du monde;
- 3.2. Renouveler les outils de la démocratie wallonne;
- 3.3. Mener une action politique régionale plus transversale et plus mobilisatrice.

## Enjeu 4. Ajustement des sphères publiques

*Comment ajuster les institutions et les opérateurs publics pour que, dans une société en transition où l'individu est en changement accéléré, l'Etat constitue une autorité collective audacieuse et reconnue ?*

- 4.1. Recomposer les territoires et simplifier les structures politiques;
- 4.2. Changer la nature de la relation entre le citoyen et l'acteur public;
- 4.3. Améliorer le respect et la sécurité du citoyen dans la société.

Outre ces douze options stratégiques, le travail des onze groupes a permis la définition de **trois finalités à atteindre, constituant une vision** :

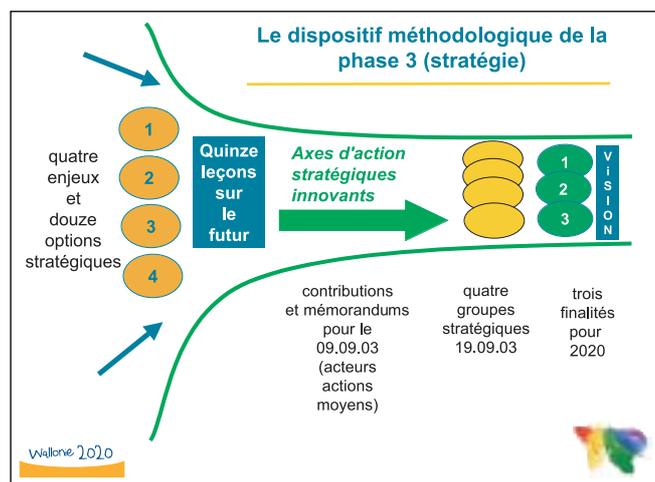
1. Construire une région économique forte;
2. Réactiver la culture politique par l'implication et la participation des acteurs;
3. Répondre aux besoins vitaux de tous et contribuer à l'épanouissement général et individuel.

(1) Le texte du rapport de la phase 2 intitulé *Renouveler la vision* est accessible à l'adresse : [http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie-Futur-5\\_2003/index.htm](http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie-Futur-5_2003/index.htm) et vous sera envoyé sur simple demande.

## La troisième phase de la démarche

La troisième phase de la démarche consiste en la définition d'axes d'actions stratégiques innovants. Pour franchir cette dernière étape, passage entre les douze options stratégiques et la vision faite des trois finalités, un appel à contribution volontaire est lancé tant aux participants à la démarche qu'à tout acteur se voulant partie prenante, qu'il se situe dans la sphère de la société civile et du monde associatif, dans celle de l'économie et des entreprises, ou encore dans celle de l'Etat, de l'enseignement, de la recherche, de la culture ou de la santé.

Les propositions individuelles d'actions stratégiques devront avoir pour point de départ une des douze options stratégiques définies et pour objectif la réalisation des finalités souhaitées. Ces propositions d'actions stratégiques ont un cahier de charges commun : définir l'action et ses objectifs, indiquer les acteurs et les partenariats concernés, déterminer les moyens humains et financiers à mobiliser, préciser la durée de l'action, ainsi que ses résultats attendus. Les contributions – qui ne devront pas dépasser trois pages par action – sont à renvoyer à l'Institut Jules-Destrée au plus tard le 9 septembre 2003. Pour autant qu'il corresponde à ce cahier des charges, ce document sera largement diffusé et publié dans les actes du congrès.



Quatre groupes de travail – un par enjeu – se réuniront le 19 septembre 2003 de 14h00 à 18h00 à Namur et auront pour mission de formuler chacun un maximum de trois propositions collectives d'actions stratégiques sur base des contributions individuelles. Les groupes constitués sur base volontaire devront veiller à la totale cohérence des actions stratégiques par rapport aux finalités.

En outre, ce dispositif est complété par quinze leçons sur le futur, séminaires organisés avec des experts, et par des mémorandums sollicités auprès des cinquante organismes partenaires.

## Agenda

9 septembre 2003 : **rentrée des contributions, propositions d'actions stratégiques innovantes**

19 septembre 2003 : **réunion des quatre groupes de la phase 3**

25 octobre 2003 : **cinquième Congrès La Wallonie au futur** au Théâtre de Namur

# Coopération à Wallonie 2020 : les 50 organismes qui participent à l'œuvre commune en s'impliquant et/ou en associant leurs membres au projet



## Contacts

Delphine Adam – Wallonie 2020, Institut Jules-Destrée, 9/1, avenue Louis Huart, 5000 Namur,

Téléphone : +32 81 22 10 42, Télécopie : +32 81 22 64 11, mél : adam.d@destree.org

## Comment rejoindre la démarche ?

Document à retourner à l'Institut Jules-Destrée par courrier, par télécopie (+32 81 22 64 11) ou par mél (Wallonie2020@destree.org)

Nom ..... Prénom .....  
 Activité ..... Institution / Entreprise .....  
 Adresse .....  
 Commune ..... Code postal .....  
 Téléphone ..... Télécopie .....  
 Adresse électronique éventuelle ..... Lien url .....

- Je souhaite participer à la troisième phase des travaux de la démarche Wallonie 2020
- Je m'inscris à la séance de travail du 19 septembre prochain de 14h00 à 18h00 dans le groupe :
  - Définition d'actions stratégiques pour l'enjeu : Solidarité, société, cultures
  - Définition d'actions stratégiques pour l'enjeu : Apprendre et entreprendre
  - Définition d'actions stratégiques pour l'enjeu : Stratégie et pro-activité
  - Définition d'actions stratégiques pour l'enjeu : Ajustement des sphères publiques
- Je rédige une contribution portant sur : .....

Inscription en ligne : [http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie-Futur-5\\_2003/](http://www.wallonie-en-ligne.net/Wallonie-Futur-5_2003/)

